

De quoi le mécanisme REDD+ a-t-il besoin pour fonctionner sur le terrain?

Retour d'expérience
d'initiatives pilotes de
carbone forestier

Synthèse + Recommandations



Auteurs principaux:

Celia A. Harvey, Olaf Zerbock
Stavros Papageorgiou et Angel Parra

Auteurs Collaborateurs: Juan Acay, Jr., Ingrid Arias, Fabio Arjona, Patricia Bejarano, Miriam Castillo, Joanna Durbin, Free de Koning, Qiang Deng, Cristina Félix, Monica Fonseca, Juan Carlos Franco, Toby Janson-Smith, Thais Kasecker, Andréa Leme da Silva, Ying Liu, Eddy Mendoza, Pauline Moore, Kelly Moore Brands, Eduard Niesten, Artur Paiva, Steve Panfil, Estrella Pasion, Pierrot Rakotoniaina, Jeannicq Randrianarisoa, Claudio Schneider, Sandra Sguerra, Marc Steininger, Luis Suarez, Christopher Tuite, Kana Yamashita, Yatziri Zepeda et Patricia Zurita

De quoi le mécanisme REDD+ a-t-il besoin pour fonctionner sur le terrain?

Retour d'expérience d'initiatives pilotes de carbone forestier

Synthèse + Recommandations

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Olaf Zerbock

Advisor, Climate Change Initiatives

Global Change + Ecosystem Services, Science + Knowledge

T: +1 703 341-2784

o.zerbock@conservation.org

Une version électronique de cette publication ainsi que le rapport complet peut être téléchargé à l'adresse:

www.conservation.org/REDDLessonsLearned

Cette publication est disponible en anglais, espagnol, portugais, français et chinois.

Mention conseillée:

Harvey C. A., Zerbock O., Papageorgiou S. and Parra A. 2010 What is needed to make REDD+ work on the ground? Lessons learned from pilot forest carbon initiatives. Executive Summary and Recommendations. Conservation International, Arlington, Virginia, USA. 29 pp.

Table des matières

1. Résumé	1
Partenariats pour les initiatives de carbone forestier	5
Aspects techniques des initiatives de carbone forestier	6
Financement des initiatives de carbone forestier	7
Participation des parties prenantes locales aux initiatives de carbone forestier	9
Implication du gouvernement dans les initiatives de carbone forestier	11
2. Recommandations	13
Recommandations pour les développeurs d'initiatives de carbone forestier	
Partenariats et gestion	13
Élaboration des aspects techniques	16
Collecte et gestion des fonds	17
Participation des parties prenantes locales	20
Implication du gouvernement	22
Recommandations à l'intention des décideurs politiques	
Politiques gouvernementales et mesures juridiques	24
Participation des parties prenantes	25
Aspects techniques	27
Aspects financiers	29



Site archéologique de Tikal, situé dans la Réserve de biosphère Maya, à Petén, au Guatemala.

Résumé

La nécessité de réduire de toute urgence les taux de déboisement et de dégradation des forêts pour éviter des niveaux dangereux de changements climatiques fait maintenant l'objet d'un consensus sans précédent au niveau mondial. Lors des négociations climatiques des Nations Unies à Copenhague en décembre 2009, la communauté internationale a reconnu dans l'Accord de Copenhague « le rôle crucial de la réduction des émissions provenant du déboisement et de la dégradation des forêts et la nécessité de renforcer les absorptions des émissions de gaz à effet de serre par les forêts » et convenu de la nécessité de fournir des incitations positives pour le mécanisme REDD+. Avec ce nouveau mandat international qui vise à combattre le déboisement et la dégradation forestière, il est maintenant urgent d'établir des lignes directrices détaillées sur la façon de concevoir et mettre en œuvre les activités de terrain qui permettront d'atteindre concrètement des réductions d'émissions.

Afin de fournir un aperçu préliminaire sur ce qui sera nécessaire pour le fonctionnement de REDD+ sur le terrain, nous analysons les expériences de 12 initiatives pilotes de carbone forestier menées dans neuf pays (cinq initiatives pilotes REDD+, et sept activités de reboisement), dans lesquelles Conservation International (CI) intervient en tant que partenaire. Les 12 initiatives analysées portent sur des activités de reboisement au Brésil, en Chine, en Colombie, en Équateur, à Madagascar et aux Philippines, et des sites pilotes REDD+ au Brésil, au Guatemala, à Madagascar, au Mexique et au Pérou. Situées dans neuf pays et couvrant les régions d'Asie, d'Amérique Latine et d'Afrique, ces initiatives représentent un large éventail de conditions géographiques, socioéconomiques et biophysiques, et offrent une occasion unique d'examiner les difficultés et les opportunités liées à la mise en œuvre des initiatives de carbone forestier dans des contextes différents. Les 12 initiatives se trouvent toutes dans leur phase initiale de conception et/ou de mise en œuvre, et offrent un aperçu des premières difficultés auxquelles les efforts de mise en œuvre de REDD+ seront probablement confrontés.

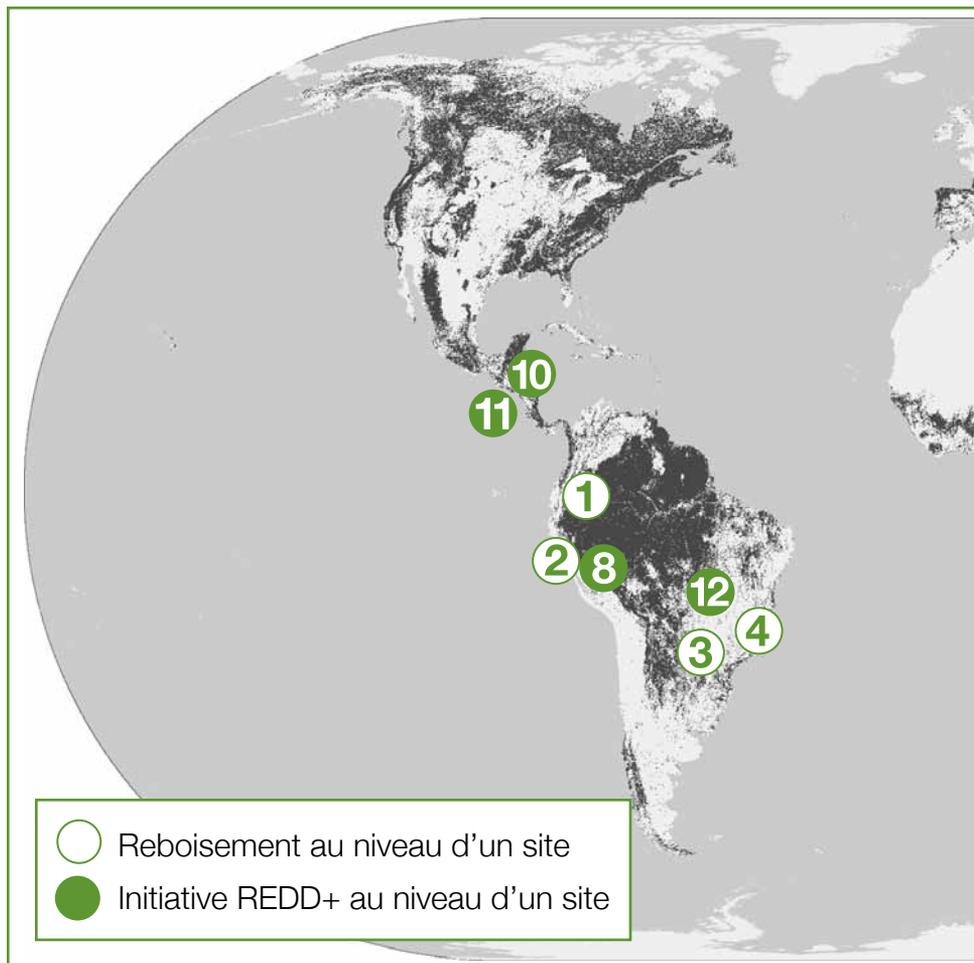


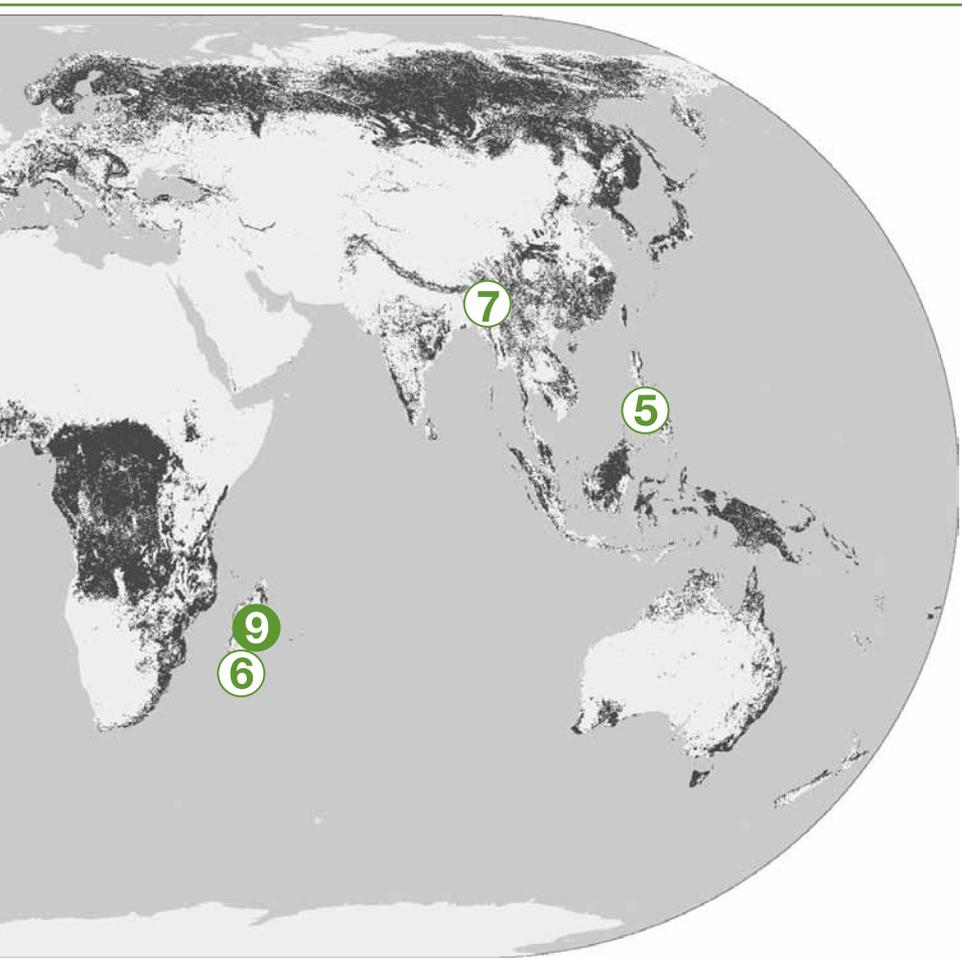
Figure 1. Sites des 12 initiatives de carbone forestier examinées*

Initiative de reboisement

- 1 Corredor Bogotá, Colombie
- 2 ChoCO₂, Équateur
- 3 Emas, Brésil
- 4 Muriqui, Brésil
- 5 Quirino, Philippines
- 6 TAMS, Madagascar
- 7 Tengchong, Chine

Initiatives REDD+

- 8 Alto Mayo, Pérou
- 9 CAZ, Madagascar
- 10 Réserve de biosphère Maya, Guatemala
- 11 Selva Lacandona, Mexique
- 12 Xingu Basin, Brésil



*Les zones en gris foncé indiquent la couverture forestière en l'an 2000 (Joint Research Centre, European Commission, 2003. Global Land Cover 2000 database. Pour la documentation complète voyez: <http://bioval.jrc.ec.europa.eu/products/glc2000/glc2000.php3>)

Nous concentrons notre analyse sur cinq enjeux principaux qui joueront un rôle important dans le succès du mécanisme : 1) la création de partenariats et de capacités efficaces sur le terrain ; 2) s'assurer que les initiatives de carbone forestier sont accompagnées d'analyses techniques et scientifiques rigoureuses ; 3) l'importance d'attirer les ressources financières nécessaires pour le développement du projet ; 4) obtenir une participation fructueuse des parties prenantes autour de la conception et de la réalisation des projets ; et 5) s'assurer du soutien actif du gouvernement dans les activités de terrain. Nous présentons un aperçu de la façon dont les 12 initiatives de carbone forestier ont traité chacune de ces questions, et nous soulignons à la fois les difficultés et les opportunités rencontrées du point de vue des responsables de projet



Membres du personnel de CI et du partenaire local, la Fondation Maquipucuna, pendant une visite de terrain sur le site de ChoCO₂, en Équateur.

et des partenaires impliqués. Nous formulons en outre des recommandations importantes à l'attention à la fois des responsables des initiatives de carbone forestier sur le terrain et des décideurs politiques sur la façon de s'assurer que ces activités génèrent des réductions d'émissions réelles sur le terrain. Notre analyse est basée sur les résultats d'enquêtes détaillées (n = 124) et d'entretiens (n = 86) avec les partenaires et les responsables de projets ; sur des visites de terrain sur sept sites de projet ; un atelier d'experts mené avec environ 30 responsables de projets CI ; ainsi que sur des analyses détaillées portant sur des études de cas individuelles. Nos observations concernent principalement les étapes initiales (conception et démarrage) du développement des initiatives de carbone forestier, et se situent essentiellement dans la perspective d'un responsable de projet.

Partenariats pour les initiatives de carbone forestier

Description des partenariats existants:

Les 12 initiatives de carbone forestier étudiées ont donné lieu à différents types de partenariats pluridisciplinaires afin de s'assurer qu'ils possèdent les compétences et l'expertise nécessaires pour parvenir à des réductions d'émissions. Les dimensions et la composition de ces partenariats varient considérablement et vont de petits partenariats de seulement trois organisations à des partenariats complexes de plus de 15 organisations, qui associent des ONG, des organismes gouvernementaux, des collectivités locales, des groupes autochtones et le secteur privé. Comme la plupart des partenaires interrogés n'avaient que peu ou pas d'expérience antérieure dans le secteur du carbone forestier, les partenariats ont souvent été obligés de recruter des partenaires techniques supplémentaires ou d'engager des consultants extérieurs pour aider à la conception et à la mise en œuvre des activités de carbone forestier. En outre, toutes les initiatives ont dû consacrer beaucoup de temps et de ressources au renforcement des capacités sur les questions de carbone forestier (à la fois au sein du partenariat et avec les intervenants locaux). Malgré ces efforts, plusieurs partenariats présentent encore des lacunes dans des compétences clés, en particulier dans celles qui sont liées aux aspects juridiques et financiers des initiatives de carbone forestier.

Facteurs ayant favorisé des partenariats efficaces dans le domaine

du carbone forestier: Pour qu'une initiative de carbone forestier soit un succès, le partenariat doit conjuguer une expertise technique dans le secteur forestier, des mesures de la biomasse et une comptabilité carbone, une expérience en matière de participation des parties prenantes, une bonne connaissance des conditions locales, de solides compétences en gestion de projet, et une connaissance détaillée des lois et des politiques nationales et internationales applicables. Au-delà de l'expertise nécessaire, les partenariats doivent également inclure des partenaires ayant une connaissance significative de la zone du projet et une solide crédibilité auprès des collectivités locales, de solides relations de travail préexistantes entre les partenaires du projet, des partenariats avec des organisations disposant d'une vaste expertise dans le carbone forestier, une stratégie commune pour les initiatives de carbone forestier, la volonté de développer des initiatives de carbone forestiers à bénéfices multiples (de façon à ce que le projet apporte plus que des réductions des émissions), et un solide partenaire central chargé de coordonner les activités, de clarifier les rôles et responsabilités et de faciliter la communication.

Difficultés rencontrées dans les partenariats pour le carbone forestier:

Parmi les difficultés couramment rencontrées par les 12 partenariats pour le carbone forestier pour maintenir des partenariats efficaces, on peut citer les ressources limitées que les partenaires peuvent consacrer aux activités de carbone forestier (en particulier pour la participation et la formation des parties prenantes), des lacunes importantes en terme de capacités au sein des partenariats (en particulier au niveau de la participation des parties prenantes et des questions juridiques et financières) et les différents niveaux d'expertise et de connaissance des questions de carbone forestier selon les différents partenaires. En outre, dans le cadre d'au moins deux initiatives, le délai important entre l'élaboration de l'initiative de carbone forestier et la disponibilité des financements pour la conception et la mise en œuvre a entraîné une perte d'intérêt de certains partenaires. Certains partenariats ont également eu des problèmes en raison d'une absence de leadership fort, de coordination et de communication, un aspect qui est fondamental étant donné la nature pluridisciplinaire et innovante de ces initiatives.

Aspects techniques des initiatives de carbone forestier

État d'avancement du travail technique pour les 12 initiatives:

Afin de mesurer les bénéfices potentiels des initiatives de carbone forestier en matière de réduction des émissions, toutes sortes d'analyses techniques doivent être réalisées. Il s'agit entre autres choses d'identifier et de délimiter le périmètre du projet, d'évaluer l'éligibilité des terres (pour les activités de reboisement), de mesurer les stocks de biomasse, d'effectuer des analyses du changement historique d'affectation des terres, d'établir le scénario d'émissions « sans projet », accompagné des bénéfices en terme de réduction nette des émissions « avec le projet », et de créer un plan de suivi. Les 12 initiatives de carbone forestier examinées ont consacré beaucoup de temps et de ressources à ce travail technique, et elles ont terminé d'identifier le périmètre de la/des zone(s) où les activités de carbone forestier vont se dérouler, d'estimer les stocks de carbone (biomasse) dans la zone de projet, et d'établir leurs niveaux d'émissions de référence, ou bien sont en train de le faire. Un grand nombre d'initiatives ont également réalisé des analyses des conditions socio-économiques et des régimes fonciers afin de fournir les éléments nécessaires à la conception des activités de terrain. Dans la plupart des cas, les travaux techniques ont été menés par Conservation International ou des consultants embauchés pour cette tâche.

Facteurs qui facilitent le développement des aspects techniques:

Dans les 12 initiatives étudiées, plusieurs facteurs ont contribué à faciliter le développement des activités techniques. L'implication de partenaires solides

disposant d'une expérience antérieure dans le cadre de questions techniques liées aux initiatives de carbone forestier (par exemple une expérience dans l'estimation de la biomasse, l'application de méthodes existantes de comptabilité carbone et le développement de nouvelles méthodologies) a constitué un apport essentiel pour garantir que les analyses soient effectuées de façon scientifiquement rigoureuse et respectent les recommandations du/des standards carbone appliqués. Dans certaines initiatives, la disponibilité préexistante d'informations détaillées sur le site lui-même en ce qui concerne l'affectation des terres, les stocks de carbone, le régime foncier et les conditions socio-économiques a grandement facilité le développement du projet. La bonne coordination entre les partenaires sur les aspects techniques et les expériences préalables dans des initiatives de carbone forestier ont aussi joué un rôle clé.

Difficultés rencontrées dans les aspects techniques:

Les principales difficultés techniques rencontrées par les gestionnaires de projet ont surtout été liées à l'obtention et à l'accès aux informations nécessaires pour estimer les stocks de biomasse et établir les niveaux de référence pour les émissions de carbone. Pour de nombreuses initiatives il a été difficile d'obtenir des données scientifiquement rigoureuses spécifiques du site sur la télédétection, la biomasse et les caractéristiques de déboisement. Le manque de données scientifiquement rigoureuses sur l'inventaire forestier et sur la sylviculture des espèces d'arbres indigènes dans la zone du projet est une autre contrainte souvent citée dans les initiatives de reboisement. En outre, l'élaboration de niveaux de référence des émissions de carbone pour les initiatives REDD+ a été entravée par l'absence de méthodologies de référence disponibles et approuvées. Les initiatives de reboisement ont été confrontées à des difficultés supplémentaires liées à l'identification des types de terres éligibles pour les activités de reboisement.

Financement des initiatives de carbone forestier

Situation du financement des 12 initiatives de carbone forestier:

Les initiatives de carbone forestier ont besoin d'un financement important pour le développement, la mise en œuvre et le suivi du projet. L'obtention de ce financement peut s'avérer l'une des activités les plus difficiles pour le développement du projet. Les 12 initiatives analysées dans ce rapport ont eu recours à toutes sortes de sources de financement - généralement auprès de multiples bailleurs de fonds - consistant en une combinaison de dons philanthropiques, de financement carbone et d'aide gouvernementale. Cependant, il a été difficile d'obtenir un flux constant de financement pour les projets, et plusieurs initiatives ont connu des retards dans leur développement ou leur mise en œuvre du fait d'un manque de continuité dans leur financement.

Facteurs qui facilitent le financement des initiatives de carbone forestier

forestier: Des facteurs très divers ont facilité la collecte de fonds pour les initiatives de carbone forestier. Toutes les initiatives de carbone forestier ont été spécifiquement conçues pour fournir des co-bénéfices environnementaux et sociaux, en plus des bénéfices climatiques, qui se sont révélés utiles pour susciter l'intérêt des bailleurs de fonds et des investisseurs. La possibilité de démontrer que les initiatives de carbone forestier sont scientifiquement rigoureuses, bien conçues et s'appuient sur une solide expertise technique, a aussi permis d'encourager les investissements. Dans quelques cas, le développement d'initiatives pilotes à petite échelle (telles que de petites activités de reboisement) a attiré des investisseurs de la même façon, en montrant



Réunion participative avec les parties prenantes dans le cadre de l'initiative REDD+ d'Alto Mayo, au Pérou.

comment les choses se dérouleront sur le terrain et que les activités sont en effet viables, et en fournissant une expérience pour une mise en œuvre à plus grande échelle. Certaines initiatives ont également obtenu des financements supplémentaires en menant des études de faisabilité qui peuvent être utilisées pour attirer des bailleurs de fonds ou des investisseurs, ou en s'associant avec d'autres organisations qui sont intéressées par la fourniture d'un financement supplémentaire pour des activités de reboisement et de carbone forestier. Le développement d'initiatives de carbone forestier dans des zones où des partenaires ont déjà une expérience de travail positive avec les communautés locales a permis aux bailleurs de fonds d'être rassurés quant au succès potentiel des initiatives et d'obtenir un soutien plus important.

Difficultés dans la procuration du financement:

Bien que les 12 initiatives de carbone forestier aient réussi à obtenir un financement pour le développement du projet, la recherche de fonds reste une difficulté essentielle. La quasi-totalité des projets ont eu des difficultés à obtenir un financement initial suffisant pour couvrir les coûts élevés de conception initiale du projet. Une autre difficulté a été d'assurer la continuité du financement pour soutenir les activités de terrain en cours, les processus de participation des parties prenantes et le suivi des projets. Une autre limitation tient au fait que le volume prévu des recettes carbone qui seront générées par les activités de carbone forestier n'est pas toujours suffisant pour couvrir l'ensemble de la conception, de la mise en œuvre et des coûts de transaction nécessaires à la mise en place des initiatives (notamment l'élaboration du Document descriptif de projet et la certification). Les coûts élevés des activités non techniques (telles que la participation des parties prenantes locales, l'information du gouvernement, la communication et la formation) ont aussi entraîné une augmentation significative des coûts de projet, ce qui les rend moins attrayants pour les investisseurs et/ou les bailleurs de fonds potentiels de projets carbone.

Participation des parties prenantes locales aux initiatives de carbone forestier

Situation de la participation des parties prenantes dans les 12 initiatives:

Le succès des initiatives de carbone forestier dépend fortement de la participation effective et du soutien des parties prenantes locales. Toutes les initiatives de carbone forestier étudiées dans ce rapport ont déjà investi des quantités considérables de temps et d'argent dans la participation des parties prenantes locales (notamment des communautés locales et d'autres propriétaires fonciers vivant dans des zones du projet ou à proximité), grâce à l'organisation régulière de réunions communautaires, de visites de terrain, et d'ateliers de formation.

Facteurs qui ont facilité la participation des parties prenantes:

L'un des principaux facteurs qui a contribué à motiver les parties prenantes locales à participer à des initiatives de carbone forestier a été la possibilité de bénéficier directement des activités de reboisement ou de conservation des forêts. Les bénéfices perçus comme les plus importants sont la perspective d'une augmentation des recettes retirées des revenus carbone, les activités offrant des moyens de subsistance durable et les emplois liés au projet. La possibilité d'acquérir de nouvelles compétences grâce à des formations et à des ateliers, d'obtenir une aide à la mise en conformité avec les lois

environnementales, et la possibilité que le projet aide à clarifier le régime foncier constituent également des facteurs d'attraction. Dans un grand nombre de ces initiatives, la participation des parties prenantes est importante lorsqu'il existe déjà de bonnes relations entre les partenaires potentiels du projet et les communautés locales, les populations autochtones et les autres propriétaires fonciers, une bonne compréhension du contexte local et une expérience fructueuse dans le cadre d'autres activités environnementales. Dans certains sites, la participation des parties prenantes a été grandement facilitée par la présence des principaux dirigeants locaux qui ont encouragé l'initiative, ou par l'existence de structures sociales formelles ou informelles (comme des associations locales d'agriculteurs), qui ont été déterminantes pour obtenir le soutien des parties prenantes.

Difficultés rencontrées pour obtenir la participation des parties

prenantes: Plus d'un tiers des personnes interrogées dans l'étude ont indiqué que la participation des parties prenantes locales était l'un des aspects les plus difficiles dans le développement des initiatives de carbone forestier, étant donné la nécessité d'obtenir leur engagement et leur soutien pour la longue durée de vie (supérieure à 20 ans) de l'initiative, la difficulté de garantir que les parties prenantes locales obtiendront des bénéfices tangibles à court terme et la nécessité de mener un travail complet de sensibilisation, de formation et de négociation avec un nombre élevé de parties prenantes. L'une des difficultés les plus souvent mentionnées a été la façon d'expliquer clairement les initiatives de carbone forestier aux parties prenantes locales, la manière de présenter les bénéfices (et les risques) potentiels - aux participants et la façon de gérer les attentes des parties prenantes. En outre, les délais importants (parfois plusieurs années) entre le début du projet et la concrétisation de certains bénéfices a été considérée comme une difficulté en soi. Bon nombre des initiatives avaient sous-estimé le temps et les ressources nécessaires pour contacter, faire participer et former les parties prenantes locales, et elles ont souvent consacré des ressources insuffisantes à ces composantes. Plusieurs initiatives ont également eu du mal à prendre contact avec les parties prenantes ou à organiser des activités avec des groupes, du fait de l'éloignement des communautés concernées, du grand nombre de parties prenantes ou de la présence de parties prenantes locales qui étaient illégalement installées sur le site. Le travail avec des occupants illégaux installés dans la zone de projet, qui étaient en infraction à un certain type de réglementation environnementale, ou avaient des expériences antérieures négatives de travail sur des projets de conservation, a rendu leur participation plus difficile en raison de leur méfiance par rapport au gouvernement ou aux ONG.

Implication du gouvernement dans les initiatives de carbone forestier

Description de l'implication du gouvernement dans les 12 initiatives:

Les gouvernements peuvent jouer un rôle important en aidant le développement et la mise en œuvre des activités de carbone forestier, surtout en soutenant les initiatives, en fournissant du financement et/ou une assistance technique, en facilitant l'accès à l'information, en apportant un soutien politique, en créant des mécanismes juridiques et des politiques qui facilitent les activités de carbone forestier et en intégrant les initiatives aux stratégies et programmes de développement nationaux. Les 12 initiatives de carbone forestier examinées ont toutes reçu un soutien des pouvoirs publics à un niveau ou un autre, ou bien au niveau local, régional/étatique ou national. 10 de ces initiatives ont reçu de l'aide des pouvoirs publics à plusieurs niveaux. Le type de soutien apporté par les pouvoirs publics varie selon les initiatives. Toutes d'elles ont reçu un soutien technique d'un type ou d'un autre, et la plupart ont reçu de l'aide pour identifier et faire participer les parties prenantes locales. Dans à peu près la moitié des initiatives, les gouvernements ont également fourni un appui politique important à travers des recommandations officielles ou en promouvant les initiatives dans des stratégies nationales. Une partie des initiatives ont également reçu un soutien direct du gouvernement à travers la mise à disposition de ressources humaines, d'infrastructures publiques ou, dans quelques cas, de financements.

Facteurs ayant facilité une implication réelle du gouvernement:

Toutes sortes de facteurs ont joué un rôle important dans l'obtention d'appui gouvernemental, et son implication aux initiatives de carbone forestier. Un facteur clé a été la préexistence de bonnes relations entre les partenaires et le gouvernement et la volonté des fonctionnaires de haut niveau ou de membres clés du gouvernement de défendre les initiatives au sein du gouvernement et à l'étranger. Les initiatives ont également généralement été bien soutenues par les gouvernements en raison de leur intérêt vis-à-vis le renforcement des capacités et l'expertise associés aux initiatives de carbone forestier, et plus généralement au mécanisme REDD+, et en raison de leur intérêt pour la participation aux formations et aux activités pilotes. Les gouvernements ont également soutenu les initiatives de carbone forestier en tant que moyen de promouvoir les politiques existantes de conservation et de développement rural, et comme moyen d'obtenir d'importants co-bénéfices tels que la conservation de la biodiversité, l'approvisionnement en eau et l'amélioration du niveau de vie.

Difficultés rencontrées dans le travail avec les gouvernements sur les initiatives de carbone forestier:

Bien que les gouvernements aient généralement été favorables, toutes les initiatives de carbone forestier ont périodiquement rencontré des difficultés en travaillant avec les gouvernements sur les activités de carbone forestier. Ces difficultés sont apparues principalement en raison de l'absence de politiques et de réglementations claires en matière de changements climatiques, qui servent à guider la conception et la mise en œuvre des activités de carbone forestier, en particulier REDD+, et du manque de clarté entourant les droits carbone. Dans à peu près la moitié des



Formation des membres de la communauté locale aux techniques d'inventaire forestier, à Selva Lacandona, au Mexique.

initiatives, l'absence de régime foncier et de droits d'utilisation des terres clairement définis a aussi constitué un obstacle fondamental. Une autre difficulté couramment rencontrée a été l'absence d'intégration des activités de carbone forestier dans les stratégies et programmes gouvernementaux plus larges en matière de foresterie et d'utilisation des terres (par ex. politiques de développement rural, politiques agricoles et programmes d'infrastructure). Cela a souvent entraîné des litiges dans l'utilisation des terres. D'autres contraintes ont fréquemment été citées, notamment le manque d'expérience et de moyens du gouvernement par rapport aux activités de carbone forestier et le besoin de formation et de renforcement des capacités entraîné par le renouvellement rapide du personnel gouvernemental, l'absence de ressources financières publiques suffisantes pour soutenir les activités de carbone forestier et, dans certains cas, les difficultés liées à la lenteur des procédures administratives, les communications limitées et les aléas du soutien politique.

Recommandations

Recommandations pour les développeurs d'initiatives de carbone forestier

À partir des difficultés et des facteurs favorables rencontrés par les 12 initiatives de carbone forestier, nous présentons ici une liste de recommandations clés pour la conception, le développement et la gestion au niveau de chaque site des activités de carbone forestier. Notre liste n'est pas exhaustive mais souligne plutôt les questions qui jouent un rôle essentiel dans le succès d'aussi bien les initiatives de reboisement ainsi que les initiatives REDD+. Cette liste est principalement axée sur les premières étapes du développement. D'autres difficultés et recommandations sont susceptibles d'apparaître au cours de la mise en œuvre complète des initiatives.

Partenariats et gestion

- **Établir une équipe pluridisciplinaire, solide et expérimentée, chargée de piloter l'initiative de carbone forestier**, dotée notamment d'une expertise technique dans la foresterie, les mesures de biomasse et la comptabilité carbone, d'une expérience dans la participation des parties prenantes locales, d'une bonne connaissance du contexte local, de solides compétences en gestion de projet, d'une capacité à créer de bonnes relations avec les représentants des pouvoirs publics et d'une connaissance détaillée des lois et des politiques nationales et internationales applicables. Il est tout aussi important de s'assurer que l'on dispose d'une expertise suffisante sur les questions sociales que d'avoir de bonnes compétences techniques.
- **Associer des partenaires qui ont une expérience approfondie de la participation des parties prenantes locales** et ont déjà travaillé avec succès avec les communautés et/ou les populations autochtones dans la

zone où les activités de reboisement ou les activités REDD+ seront entreprises, car leurs connaissances et leurs bons antécédents apporteront une crédibilité importante et faciliteront le travail sur le terrain. Dans le cas échéant, associer des organisations représentant les populations autochtones et/ou les communautés locales comme partenaires dans la conception et la mise en œuvre du projet. Une telle implication directe accroît le sentiment d'appropriation et la crédibilité du projet auprès des parties prenantes locales, et apporte des connaissances et une expertise locales qui sont susceptibles d'améliorer les chances de succès sur le long terme.

- **S'efforcer d'adopter une structure de partenariat simple, en optant pour un nombre de partenaires gérable.** Le nombre optimal de partenaires varie en fonction de la taille et de la complexité des objectifs visés par l'initiative.



Visite de terrain dans le parc national de Mantadia, dans le cadre de l'atelier de développement de projets de carbone forestier à Madagascar.

Toutefois, des structures simples (et de petits partenariats bien définis) facilitent généralement la prise de décision, la communication et la coordination.

- **Identifier un partenaire « central » pour coordonner les activités, gérer l'initiative et tenir les autres partenaires informés des avancées et des problèmes.** Ce partenaire central doit être solide sur le plan technique, doit comprendre tous les aspects de l'initiative de carbone forestier (politique, questions techniques, participation des parties prenantes, activités de terrain) et doit disposer des capacités et ressources suffisantes pour diriger l'initiative. Le partenaire central doit être doté d'une solide capacité de gestion,

notamment de la capacité de préserver l'intégrité des finances du projet et de gérer de façon claire et transparente les processus tels que la gestion des contrats et le reporting auprès des bailleurs de fonds/investisseurs. Il est possible de changer de partenaire central au cours de la durée de vie du projet mais il est essentiel d'assurer la continuité, en particulier pendant les phases initiales de conception et de mise en œuvre.

- **Tirer parti de relations et de partenariats fructueux préexistants** pour assurer la confiance des partenaires et des parties prenantes et créer une culture de confiance et de collaboration. Dans la mesure où les initiatives de carbone sont complexes et novatrices, et se poursuivront sur au moins 20 ans, les partenaires doivent se sentir à l'aise pour travailler ensemble sur le long terme.
- **Établir une vision claire des objectifs visés par l'initiative de carbone forestier, et s'assurer que les partenaires et les parties prenantes sont d'accord sur ces objectifs.** Au-delà de l'établissement d'objectifs clairs en terme d'atténuation des changements climatiques (par ex. le nombre d'hectares reboisés ou d'hectares de forêts protégés du déboisement), les partenaires doivent aussi discuter et convenir les objectifs de l'initiative en terme de co-bénéfices, comme par exemple la conservation de la biodiversité et la réduction de la pauvreté, d'autant que de nombreux partenaires ont un intérêt soutenu pour ce genre de résultats.
- **Préciser clairement les rôles et les responsabilités de chaque partenaire au sein de l'initiative de carbone forestier, et officialiser cette structure en établissant des accords et des contrats appropriés.** Veiller à ce que tous les partenaires comprennent comment leurs « composantes » se rapportent aux activités des autres partenaires, quels sont les résultats attendus et quels sont leurs rôles respectifs pour assurer l'obtention de ces résultats, et à ce que les partenaires possèdent les compétences et les connaissances nécessaires pour être des participants actifs.
- **Évaluer les capacités et les connaissances de tous les partenaires au début de l'initiative pour déterminer les principales lacunes en termes de capacités et les besoins de formation sur les questions du carbone forestier, et créer un programme de formation pour répondre à ces besoins.** Bien que les partenaires n'aient pas besoin de devenir experts dans tous les domaines techniques, ils doivent avoir de bonnes connaissances des concepts de base du carbone forestier et comprendre clairement la façon dont fonctionnent ces initiatives.

- **Créer une stratégie détaillée de communication et de coordination entre les partenaires** qui garantit des réunions régulières et des canaux de communication, définit des mécanismes (par ex. réunions ou visites de sites hebdomadaires ou mensuelles) pour un retour d'expérience régulier du terrain, facilite la prise de décisions et la résolution des problèmes, garantit une présence constante sur le terrain et fournit une formation suffisante à la fois aux partenaires et aux parties prenantes, et permet une gestion adaptative.

Élaboration des aspects techniques

- **Utiliser les meilleures compétences disponibles pour traiter les aspects techniques des initiatives de carbone forestier (par exemple, les estimations de la biomasse, les analyses du déboisement, l'établissement des niveaux de référence et le calcul des réductions d'émissions) et pour la rédaction du Document descriptif de projet (PDD), de façon à assurer rigueur scientifique et crédibilité.** Les experts techniques doivent être familiarisés avec les procédures de la CCNUCC, les Recommandations du GIEC en matière de bonnes pratiques pour l'UTCATF et les méthodologies MDP ou REDD+, être informés des exigences des différents systèmes de certification (par ex. le Mécanisme de développement propre, la Voluntary Carbon Standard (VCS) – Norme volontaire sur le carbone, et les Standards de Climat, Communauté et de Biodiversité (CCBS), etc.), et disposer des connaissances détaillées sur le site et le contexte du projet.
- **Avant de commencer la conception du projet, identifier, collecter et systématiser toutes les données biophysiques et socio-économiques disponibles pour la région où se dérouleront les activités de carbone forestier,** notamment l'imagerie satellitaire, les données sur l'utilisation des terres, les données sur la biomasse, les informations sur les changements d'affectation des terres, les facteurs de déboisement, les titres fonciers et des informations socio-économiques sur les parties prenantes.
- **Identifier les éventuelles lacunes au niveau des informations clés qui peuvent nécessiter une collecte de données supplémentaires, et mettre en place un processus pour obtenir ces informations dans des délais réalistes, en tenant compte du fait qu'un important travail sur le terrain sera peut-être nécessaire.** Intégrer et coordonner ce processus dans le cadre des plans de travail plus généraux de gestion du projet. En outre, créer et mettre régulièrement à jour une base de données détaillée de toutes les informations relatives au projet (y compris les nouvelles informations générées par le projet) pour faciliter la gestion des données, l'élaboration et la validation/vérification du PDD.

- **Déterminer avec soin les normes, la méthodologie et/ou l'approche de certification (projet ou programmatique) la plus appropriée pour une initiative donnée de carbone forestier**, en tenant compte des différences dans les besoins en données, les critères d'éligibilité des terres, l'implication du gouvernement, la difficulté technique, les processus d'audit et l'attrait pour les bailleurs de fonds et les investisseurs. Lorsque cela est possible, adopter ou adapter des méthodologies existantes, plutôt que de créer de nouvelles méthodologies (ce qui est coûteux, difficile et exige beaucoup de temps). Au-delà de l'obtention de la certification des bénéfices sociaux et environnementaux de leurs initiatives au travers des standards CCBS, les développeurs de projets doivent s'efforcer d'adhérer à un standard de comptabilité carbone rigoureux, tel que le MDP ou le VCS, pour garantir la crédibilité des réductions d'émissions générées.
- **Identifier et tirer des leçons d'autres initiatives de carbone forestier développées dans des contextes similaires et utiliser des techniques éprouvées ou adapter des approches réussies aux contextes locaux.** La création de groupes de dialogue et de tables rondes sur les questions techniques entre les acteurs de projets de carbone forestier dans un pays/ une région peut être un bon moyen d'échange sur les expériences et les leçons tirées sur la façon de traiter certains obstacles techniques, et même de favoriser la collaboration.

Collecte et gestion des fonds

- **Concevoir les initiatives de carbone forestier plus particulièrement de façon à ce qu'elles apportent des co-bénéfices environnementaux et sociaux clairs, en plus de leurs avantages en termes d'atténuation des changements climatiques.** Bien que la fiabilité des réductions d'émissions générées soit le principal élément moteur des investissements dans le marché du carbone, l'intégration de composantes solides et claires de co-bénéfices dans la conception de l'initiative la rendra plus attrayante pour les bailleurs de fonds et les investisseurs, ainsi que pour le gouvernement et les parties prenantes locales, tout en facilitant également sa durabilité à long terme.
- **Élaborer une stratégie de marketing et de communication claire pour promouvoir l'initiative et attirer les investissements.** Identifier les caractéristiques uniques ou spéciales de l'initiative qui la rendront attrayante pour les investisseurs (par exemple, en soulignant les bénéfices exceptionnels pour la conservation de la biodiversité pour les communautés locales).

- **Examiner différentes sources de financement (philanthropiques, investissements privés, etc.) pour assurer un financement initial suffisant pour couvrir les coûts de conception du projet et l'élaboration du PDD.** Une initiative bien conçue permettra d'accroître les chances de réussite de la mise en œuvre et la possibilité d'obtenir des financements supplémentaires. Chaque fois que possible, on cherchera des



Échantillonnage de biomasse herbacée dans le cadre de l'initiative de Tengchong, en Chine.

baillleurs de fonds prêts à s'engager pour toute la durée de l'initiative afin de s'assurer que les ressources seront suffisantes pour couvrir toutes les étapes du développement du projet et d'éviter toutes interruptions dans la disponibilité des fonds.

- **Être conscient que les revenus carbone risquent de ne couvrir qu'une partie des coûts de conception, de mise en œuvre et de gestion de l'initiative et que d'autres financements non liés au carbone seront peut-être nécessaires.** En outre, il faut être conscient que les revenus de la finance carbone ne seront perçus qu'une fois que les crédits carbone auront été générés et vérifiés. Par conséquent il y aura généralement un délai de plusieurs années entre le démarrage des activités sur le terrain et l'obtention des financements carbone. Ces questions doivent être soigneusement prises en compte dans la conception et la gestion du budget ainsi que dans les activités de collecte de fonds.
- **Préparer un plan financier pour le projet, en indiquant les coûts et les revenus prévus en se basant sur les estimations préliminaires des**

quantités de carbone et les prévisions de trésorerie. Ceci peut donner une apparence plus solide au projet aux yeux d'un bailleur de fonds, mais aussi aidera le projet à négocier le prix du carbone s'il peut mettre en évidence les sommes d'argent et le prix du carbone (à savoir le prix en dollars par tonne de CO₂ séquestrée ou réduite) qui seront nécessaires pour couvrir ses coûts et atteindre son seuil de rentabilité.

- **Utiliser toutes les opportunités de fonds d'amorçage et de financement à court terme de façon stratégique pour accéder à des ressources supplémentaires à long terme** en réalisant une étude de faisabilité détaillée (notamment sur la viabilité financière, technique, sociale et politique), qui peut démontrer aux financeurs potentiels que l'initiative de carbone forestier est un bon investissement. L'élaboration d'un document conceptuel pour la promotion des projets est une bonne façon d'obtenir un financement anticipé pour l'élaboration du PDD final en échange d'une partie des futurs crédits. L'investissement dans le développement de partenariats stratégiques peut aussi aboutir à des contributions en nature, par exemple la fourniture de l'assistance technique nécessaire ou la participation des parties prenantes locales.
- **Développer des activités pilotes visant à démontrer que le reboisement ou les initiatives REDD+ sont réalistes,** à rallier l'appui des parties prenantes locales et à attirer l'attention des bailleurs de fonds et des investisseurs, tout en acquérant une expérience pour la mise en œuvre du projet.
- **Veiller à ce que le financement soit suffisant, non seulement pour le développement des aspects techniques (liés au carbone), mais aussi pour la participation, la sensibilisation et la formation des parties prenantes.** Si certaines opportunités de financement sont très spécifiques au carbone (par ex. développement de niveaux de référence des émissions de carbone), on trouvera un financement complémentaire pour couvrir également les activités non liées au carbone, car ces dernières peuvent être tout aussi importantes pour le développement de l'initiative.
- **Promouvoir la transparence financière entre tous les partenaires et les parties prenantes** afin que l'on sache clairement quels fonds sont disponibles et comment ils sont utilisés, pour éviter de la méfiance ou les malentendus. Si les ressources financières sont insuffisantes, il faut être très clair sur les contributions de chaque partenaire faisant partie du projet (par ex. contributions en nature) afin d'éviter les conflits. Créer des attentes réalistes quant au montant et au calendrier des revenus carbone qui seront générés par l'initiative, et convenir dès le début un processus pour la répartition de ces revenus.

Participation des parties prenantes locales

- **Créer un programme de participation des parties prenantes locales à la fois détaillé et flexible pour guider les activités d'information, de communication et de formation, et pour garantir la participation juste et équitable de toutes les parties prenantes locales**, notamment les populations autochtones, les occupants légaux ou illégaux, les communautés locales et les propriétaires terriens individuels. Ce programme de participation doit être adapté aux différentes parties prenantes intervenant dans l'initiative et au contexte socio-économique local (en prenant en compte les différents aspects culturels) et être élaboré avec la participation des parties prenantes locales elles-mêmes, si possible.
- **S'appuyer sur les structures et relations sociales formelles ou informelles existantes** (par exemple, les associations d'agriculteurs, les systèmes traditionnels de gouvernance, les comités locaux) comme moyen de permettre l'organisation de réunions, d'ateliers et de visites sur le terrain, d'échanger des informations et d'organiser des activités de formation. Fournir des informations et une formation aux dirigeants communautaires locaux pour les aider à éduquer leurs communautés et à obtenir leur appui et leur consentement pour la participation à l'initiative.
- **Veiller à ce que toutes les parties prenantes locales comprennent les activités et les exigences des initiatives de carbone forestier, soient conscientes à la fois des bénéfices et des risques potentiels et puissent prendre des décisions éclairées quant à leur participation.** Il est particulièrement important de s'assurer que les parties prenantes locales disposent d'informations suffisantes pour prendre des décisions éclairées sur leur participation, leurs rôles et leurs responsabilités dans le projet. Il est également primordial de créer des attentes réalistes quant à l'ampleur potentielle des éventuels bénéfices, ainsi qu'au niveau des délais après lesquels ces bénéfices devraient être perçus, afin d'éviter des conflits potentiels à l'avenir et que les parties prenantes locales perdent leur enthousiasme vis-à-vis de l'initiative.
- **Consacrer des ressources importantes au renforcement des capacités des parties prenantes locales, de façon à ce qu'elles disposent des compétences et informations nécessaires pour participer efficacement aux initiatives.** Assurer une formation sur les aspects techniques (par exemple, le concept de carbone forestier, la comptabilité carbone), les questions de mise en œuvre telles que la façon de créer et entretenir des plantations forestières et d'améliorer la gestion des exploitations,

les questions juridiques et de gestion comme les droits fonciers et les droits carbone et la répartition des revenus. Dans les initiatives de reboisement, s'assurer que les participants disposent des capacités nécessaires pour récolter des graines, produire des pousses, entretenir les plantations, suivre la croissance et lutter contre les incendies. Dans les initiatives REDD+, s'assurer que les parties prenantes locales ont accès à des informations sur les stratégies alternatives d'utilisation des terres (par exemple, des systèmes agroforestiers diversifiés, des terrains boisés, des vergers), qui seront utilisées pour aider à réduire le déboisement et la dégradation des forêts.

- **À l'aide de méthodes participatives, concevoir soigneusement l'initiative de carbone forestier de façon à ce qu'elle apporte des bénéfices clairs et tangibles aux parties prenantes locales, au-delà des futurs revenus carbone escomptés.** On peut citer parmi les bénéfices potentiels (au-delà des revenus carbone potentiels) la formation sur les techniques agricoles améliorées, le développement de systèmes agroforestiers diversifiés, les subventions pour des projets communautaires, les systèmes de microcrédit pour les petits propriétaires et le travail réalisé avec le gouvernement pour clarifier ou officialiser les droits fonciers. Il est important que ces bénéfices non liés au carbone soient visibles dès le début, de façon à ce que les parties prenantes locales soient encouragées à poursuivre leur participation et ne ressentent pas une frustration à force de patienter pour obtenir les futurs revenus carbone promis.
- **Si possible, créer une petite activité « pilote » pour démontrer que l'initiative de carbone forestier est possible et pour améliorer la compréhension de son fonctionnement.** Par exemple, la création d'un petit projet de reboisement sur quelques hectares ou avec la participation d'une communauté pilote peut fournir un exemple des résultats escomptés du projet, démontrer les bénéfices potentiels et amener à une plus grande participation. De même, la création de systèmes agroforestiers pilotes ou de petits terrains boisés peut aider à susciter l'intérêt des communautés locales pour les initiatives REDD+. Les activités pilotes sont également utiles pour prouver aux vérificateurs extérieurs et aux investisseurs potentiels que l'activité est viable.
- **Mettre en place une procédure formelle pour assurer le suivi des impacts sociaux des activités de carbone forestier et solliciter/recevoir des contributions régulières des parties prenantes locales sur la façon dont ils perçoivent l'initiative.** Créer un système visant à apporter des aménagements aux activités si les bénéfices ne sont pas perçus ou si des impacts négatifs imprévus apparaissent. Si possible, faire intervenir et former les membres des communautés afin qu'ils puissent eux-mêmes mener ou diriger les activités de suivi.

Implication du gouvernement

- **Associer activement les représentants du gouvernement à toutes les étapes de la conception, de la gestion et de la mise en œuvre de l'initiative de carbone forestier pour s'assurer de l'appui du gouvernement à l'initiative et de liens possibles avec de futurs cadres de la comptabilité nationale.** Cela peut être fait en invitant des représentants à des réunions, des ateliers, des formations et des visites de terrain, en fournissant régulièrement des informations sur les activités de



Le responsable de la pépinière du partenaire local, Oreades, explique comment fonctionne la sélection des plants pour l'initiative Emas, au Brésil.

terrain et en associant des responsables représentants des pouvoirs publics aux processus décisionnels, aux campagnes de sensibilisation et aux stratégies d'information. Si possible, obtenir un appui officiel du gouvernement en faveur de l'initiative.

- **Faire participer les représentants des pouvoirs publics à plusieurs niveaux (local, régional, national), ainsi que plusieurs institutions gouvernementales, afin d'assurer un large soutien, un engagement et un sentiment d'appropriation.** Chercher des partisans du projet au sein du gouvernement qui peuvent aider à le défendre à la fois au sein du gouvernement et à l'extérieur (c'est-à-dire dans des instances internationales).
- **Démontrer aux représentants des pouvoirs publics de quelle façon l'initiative de carbone forestier peut contribuer à des initiatives clés ou des plans nationaux de développement du gouvernement,** et ainsi les aider à atteindre leurs objectifs politiques, afin de s'assurer de leur soutien

et de leur adhésion au projet. Le cas échéant, encourager le gouvernement à intégrer les initiatives de carbone forestier dans ses politiques publiques générales, afin d'assurer un soutien et un financement à long terme.

- **Identifier les politiques ou les programmes gouvernementaux qui pourraient entrer en conflit avec les objectifs de l'initiative de carbone forestier** (par exemple, propositions de développement d'infrastructures sur des terrains forestiers qui ont été prévus pour REDD+) et travailler avec le gouvernement pour résoudre les contradictions entre les différentes incitations.
- **Renforcer les capacités au sein des pouvoirs publics (à la fois aux niveaux politique et technique) de sorte qu'ils puissent efficacement participer et soutenir les initiatives de carbone forestier**, en organisant des sessions de formation et des ateliers réguliers, en coordonnant des visites de terrain dans les sites de démonstration et en fournissant une assistance technique ciblée et permanente. Une formation est souvent nécessaire sur la gestion des projets de carbone forestier, les processus de participation des parties prenantes locales et le suivi, la vérification et la comptabilité carbone, entre autres. Une assistance technique est souvent nécessaire pour la télédétection, les inventaires forestiers et l'établissement des niveaux de référence. Pour éviter les problèmes entraînés par le renouvellement du personnel gouvernemental, il est nécessaire de fournir régulièrement de nouvelles opportunités de formation ou des « cours de perfectionnement » pour le personnel des pouvoirs publics.
- **Appuyer le gouvernement dans l'élaboration des politiques et cadres juridiques de niveau national nécessaires à la mise en œuvre des initiatives de carbone forestier**, comme la législation sur les droits carbone et le partage des bénéfices, en mettant en évidence les lacunes, en apportant un retour d'expérience des activités pilotes sur le terrain, en procédant à un examen juridique des textes de loi existants ou connexes et en tenant le gouvernement informé des instruments politiques et des cadres juridiques existants dans d'autres pays. En particulier, travailler avec le gouvernement pour clarifier les questions de régime foncier, la propriété du carbone, les droits et le partage des bénéfices avant la mise en œuvre de l'initiative du carbone forestier.
- **Élaborer une stratégie de communication conjointe avec le gouvernement pour faire connaître l'initiative de carbone forestier**, tant au niveau interne qu'externe, en développant des campagnes de sensibilisation, en créant des documents d'information efficaces (par exemple, des dépliants, des émissions radio) et faire des présentations lors d'événements politiques ou scientifiques à forte visibilité.

Recommandations à l'intention des décideurs politiques

Les décideurs politiques jouent un rôle déterminant dans le succès des initiatives de carbone forestier, dans la mesure où ils définissent l'action internationale sur les changements climatiques et établissent les politiques nationales, les mesures et les règles qui déterminent la façon dont les activités de reboisement et de conservation des forêts sont mises en œuvre sur le terrain. À partir de notre expérience portant sur 12 initiatives pilotes de carbone forestier, nous formulons ici des recommandations à l'attention des décideurs politiques, sur la façon dont ils peuvent faciliter la conception et la mise en œuvre d'activités efficaces de carbone forestier (en particulier REDD+) sur le terrain, en s'assurant que des politiques et des mesures appropriées sont prises sur le carbone, en encourageant l'implication des parties prenantes locales, en s'assurant de l'existence de capacités techniques suffisantes à l'intérieur du pays pour la mise en œuvre de REDD+, et en orientant les investissements vers les efforts de réduction du déboisement.

Politiques gouvernementales et mesures juridiques

- **Intégrer les futures politiques nationales relatives à REDD+ dans le cadre plus général des stratégies de développement afin d'éviter des conflits avec les politiques l'affectation des terres qui sont susceptibles de compromettre les efforts de réduction du déboisement et de la dégradation des forêts.** Les programmes de développement économique, les politiques en matière d'infrastructures, les subventions agricoles et les politiques d'utilisation des terres doivent être révisés pour assurer leur cohérence avec la politique REDD+. En particulier, les pays doivent accorder une attention particulière à la réforme des politiques spécifiques à la propriété foncière et à l'utilisation des terres, telles que le régime foncier, les droits d'utilisation et les subventions agricoles, de façon à ce qu'ils ne créent pas des incitations à transformer les zones forestières en zones non forestières.
- **Renforcer les capacités de toutes les institutions gouvernementales concernées afin qu'elles comprennent les implications potentielles d'une politique nationale REDD+ pour leurs activités, et, inversement, la façon dont leurs politiques peuvent affecter l'efficacité de REDD+.** Il est essentiel que tous les organismes gouvernementaux qui sont concernés par les forêts et l'utilisation des terres, que ce soit directement ou indirectement, comprennent le fonctionnement de REDD+ et sachent quelles

activités, politiques et mesures seront nécessaires pour assurer son succès. Un accent particulier doit être mis sur le renforcement des capacités au sein des ministères chargés du développement des infrastructures, de l'exploitation minière, de l'énergie et de l'agriculture, de façon à assurer la cohérence entre les programmes de développement en cours et les initiatives REDD+.

- **Élaborer des dispositions juridiques visant à créer et transférer les droits carbone et inclure des réglementations spécifiques pour un mécanisme transparent et équitable de partage des bénéfices pour les revenus carbone.** Ces dispositions doivent préciser à qui appartient le carbone sur chaque parcelle de terrain, et qui a le droit d'utiliser, acheter ou commercialiser les crédits carbone potentiellement générés. En outre, ces dispositions doivent définir des orientations sur la manière d'aborder les droits carbone dans le cadre des droits fonciers traditionnels, sur les terres communautaires et dans les zones où se trouvent des occupants illégaux.
- **Créer un système transparent de suivi et de transfert afin de rendre compte de la distribution des revenus carbone entre les différentes parties prenantes, et d'assurer leur répartition équitable.** Envisager d'utiliser des systèmes nationaux existants de Paiements pour les services environnementaux (PES) comme plates-formes pour les paiements des revenus du carbone, dans la mesure où la séquestration du carbone est un service environnemental fourni par les forêts.
- **Étudier soigneusement la façon dont les aires protégées seront intégrées dans la stratégie REDD+ nationale, dans la mesure où ces dernières représentent souvent des stocks de carbone importants et sont des outils efficaces pour réduire le déboisement.** Une attention particulière doit être accordée à l'amélioration de la gouvernance dans les aires protégées pour garantir la permanence des stocks de carbone sur ces terres.

Participation des parties prenantes

- **Promouvoir les activités de subsistance alternatives et durables pour les communautés locales, telles que l'agriculture durable, la gestion durable des forêts et la gestion des terres communautaires, afin de s'assurer qu'elles ont suffisamment d'opportunités d'emploi et d'activités génératrices de revenus.** Ces activités peuvent contribuer à réduire le taux de déboisement et de dégradation (et sont donc parfaitement compatibles avec REDD+), tout en apportant également des co-bénéfices sociaux et environnementaux importants.

- **Élaborer un programme de consultation et de sensibilisation global et participatif, afin de former les parties prenantes sur REDD+ à fois au niveau national et local et de permettre un processus de retour d'expérience régulier sur la conception de la stratégie REDD+ nationale, pour s'assurer que les préoccupations des parties prenantes concernées sont bien prises en compte.** Au niveau national, un tel programme doit garantir que des informations pertinentes sur les approches nationales et locales relatives à REDD+ sont diffusées auprès du grand public, de tous les organismes gouvernementaux et du secteur privé. Au niveau local, le programme doit permettre un niveau d'engagement et de participation approprié de tous les groupes de parties prenantes locales (notamment les communautés locales, les peuples autochtones, les agriculteurs, les propriétaires terriens individuels, les occupants illégaux, etc.) qui pourraient avoir un impact ou subir les effets des politiques et mesures REDD+



Des membres d'une association d'agriculteurs locaux mettent en place des plants sur un site pilote de 20 hectares, dans le cadre de l'initiative de Quirino, aux Philippines.

gouvernementales. Le programme de sensibilisation doit prévoir des activités de renforcement des capacités de façon à ce que les parties prenantes bénéficient des compétences et capacités nécessaires pour participer aux initiatives de carbone forestier. Il doit également disposer de mécanismes clairs pour fournir des informations régulières aux parties prenantes sur les activités REDD+ et être ouvert et répondre aux avis des parties prenantes.

- **Veiller à ce que toutes les parties prenantes comprennent le mécanisme REDD+ et soient à même de prendre des décisions éclairées sur leur participation en présentant la politique REDD+**

dans un langage simple et en fournissant des supports de

communication faciles à comprendre. Élaborer et diffuser des informations de base simples et claires sur les concepts des changements climatiques, du carbone forestier et de REDD+ à travers d'ateliers, de réunions et d'émissions de radio, afin de renforcer les capacités des parties prenantes et de faciliter leur participation. Lorsque il est possible, tirer profit de tous les supports de formation et d'information existants qui peuvent avoir été créés par des ONG, des consultants et des universités possédant une expérience antérieure des initiatives de carbone forestier.

- **Utiliser le travail avec les organisations locales ou les groupes de la société civile existants comme une méthode pour permettre la diffusion d'information et la participation des parties prenantes dans le cadre REDD+.** Les structures locales comme les réseaux de concessions forestières, les coopératives d'agriculteurs, les organisations de peuples autochtones, les réseaux d'autorités régionales et d'autres entités peuvent s'avérer des alliés précieux pour organiser les activités de sensibilisation, diffuser les informations, organiser des activités de formation et faire remonter les réactions des parties prenantes.
- **Promouvoir le développement d'une plate-forme d'échanges d'expérience** permettant aux responsables sur le terrain d'accéder aux connaissances et à l'expérience acquise dans d'autres initiatives de carbone forestier et aux agences gouvernementales de tirer des leçons des expériences collectives sur le terrain et de fournir un éclairage pour la conception de politiques REDD+ nationales. Organiser des ateliers entre tous les partenaires qui travaillent sur les activités de carbone forestier (à la fois de B/R et REDD+) dans le pays ou la région afin de permettre un partage d'expérience régulier et d'analyser les facteurs favorables et les difficultés rencontrées.

Aspects techniques

- **Fournir des orientations et des cadres clairs pour la mise en œuvre des initiatives de carbone forestier à différentes échelles et leurs liens avec les cadres comptables et les stratégies REDD+ sur le plan national.** Il faut s'assurer que ces orientations sont des recommandations techniques claires et communes pour le développement d'initiatives REDD+, et surtout définir des règles claires sur la façon dont la comptabilité carbone infranationale sera reliée aux cadres comptables nationaux. Ces recommandations nationales doivent aussi clairement stipuler de quelle façon les initiatives infranationales doivent aborder les préoccupations sociales et environnementales.

- **Renforcer les capacités techniques au sein des ministères et organismes gouvernementaux pour s'assurer que le gouvernement dispose des capacités techniques suffisantes pour établir des niveaux de référence nationaux, développer un système de comptabilité nationale et réussir la mise en œuvre de REDD+.** En particulier, créer ou renforcer les capacités en ce qui concerne la comptabilité carbone, l'élaboration des niveaux de référence, l'analyse du déboisement, la modélisation de l'affectation des terres, les inventaires forestiers, la surveillance des forêts et les inventaires nationaux des gaz à effet de serre basés sur les recommandations du GIEC.



Visite de terrain visant à développer la participation des parties prenantes dans la communauté de Junín dans le Corridor de Bogotá, en Colombie.

- **Collecter, organiser et centraliser les données techniques et socio-économiques nécessaires pour les initiatives REDD+, et faciliter l'accès à ces informations pour les initiatives de carbone forestier au niveau du site.** Les informations particulièrement importantes sont les données techniques telles que les images satellitaires, les informations sur les forêts et l'utilisation des terres, les données sur la biomasse, ainsi que les données sur la propriété foncière, les activités d'utilisation des terres et les conditions socio-économiques.

Aspects financiers

- **Envisager de créer ou de soutenir des mécanismes visant à fournir un financement initial aux initiatives de carbone forestier pendant leurs phases initiales, dans la mesure où l'accès à un financement suffisant pour le développement rapide des projets est crucial.** Ces mécanismes pourraient permettre de faire transiter des dons et investissements financiers provenant de toutes sortes de sources nationales ou internationales incluant des fonds publics comme des fonds privés. Il est essentiel que tout mécanisme de financement soit conçu et géré de façon transparente pour garantir l'utilisation la plus efficace possible des fonds REDD+.
- **Faciliter le transit des fonds provenant d'un grand nombre de bailleurs de fonds et/ou investisseurs en faveur du développement des activités de carbone forestier sur le terrain en créant les conditions nécessaires pour l'accès au financement.** Les gouvernements peuvent encourager les investissements privés dans les initiatives REDD en créant des conditions d'investissement favorables (par exemple, une réglementation et des recommandations claires sur le commerce du carbone forestier) et des politiques nationales REDD+ claires, tout en intégrant des mécanismes de soutien officiels aux initiatives REDD+ sur le terrain et en autorisant l'octroi de crédits infranationaux une fois que le cadre comptable national est adopté. Les gouvernements peuvent envisager d'utiliser le marché volontaire comme moyen de combler le déficit financier pour les initiatives « anticipées » jusqu'à ce qu'un régime de conformité REDD+ complet soit mis en place.

VISION

Nous imaginons un monde sain et prospère dans lequel l'homme apprécie la nature, notre biodiversité dans son ensemble, à sa juste valeur et l'entretient de façon pérenne dans l'intérêt de l'humanité et de toute forme de vie sur Terre.

MISSION

Fondé sur la base solide de la science, des partenariats et des démonstrations sur terrain, CI renforce la capacité des sociétés humaines à prendre soin de la nature, notre biodiversité dans son ensemble, de façon responsable et pérenne pour le bien-être de l'humanité.



**CONSERVATION
INTERNATIONAL**

2011 Crystal Drive, Suite 500
Arlington, VA 22202

800.406.2306

www.conservation.org

PHOTOS TOP TO BOTTOM, LEFT TO RIGHT:

© ROBIN MOORE; © CI-GUATEMALA/ PHOTO BY MIRIAM CASTILLO; © CI/ PHOTO BY CELIA HARVEY; © AMPF PARK SERVICE/ PHOTO BY RAMIRO GALOC; © AMBIO; © CI/ PHOTO BY CELIA HARVEY; © CI-CHINA; © CI/ PHOTO BY OLAF ZERBOCK; © CI-PHILIPPINES/ PHOTO BY ESTRELLA PASION; © CI-COLOMBIA/ PHOTO BY SANDRA SGUERRA